



# ***L'Europe sociale et du progrès des droits***

**Bernadette Vergnaud, rapporteure thématique**  
**Jean-Marc Germain, rapporteur thématique**  
**Sylvie Guillaume et Jean-Louis Cottigny**



L'Europe est avant tout, pour nous socialistes, un projet politique, social, culturel, socle d'un grand marché unique où les divers équilibres doivent être harmonisés et respectés.

**La crise financière, économique et sociale sans précédent depuis l'après-guerre a engendré une obsession des politiques d'austérité et de réduction des politiques publiques.** Or, redonner du sens au projet européen, recréer la confiance, passe par l'affirmation claire, et la mise en place de nouveaux droits et de nouvelles protections pour les citoyen-ne-s européen-ne-s.

## 1. Droits sociaux

**Éducation/formation/mobilité/protection sociale/lutte contre le dumping social/convergence des droits sociaux**

**La lutte contre le chômage des jeunes doit être une priorité absolue**, un investissement indispensable pour l'avenir de l'Europe, et un préalable pour refonder notre projet et redonner foi en une « *nécessaire intégration solidaire* ».

**Les socialistes doivent proposer un programme de garantie européenne pour l'emploi des jeunes avec comme objectif une augmentation du taux d'emploi, car malgré la crise, certains domaines recèlent encore un fort potentiel de création d'emplois d'avenir** (TIC, hautes technologies, biotechnologies, services sociaux et d'aide à la personne...). Pour cela, il faudra investir dans des programmes d'éducation et de formation afin de développer de nouvelles compétences nécessaires à de nouveaux emplois.

Cela passe :

- > par un droit à l'apprentissage et à des formations appropriées (favoriser les coopérations entre entreprises et systèmes éducatifs)
- > La garantie des droits fondamentaux des étudiants dans tous les pays membres
- > Création d'un fonds européen d'aide à la mobilité étudiante avec augmentation du nombre d'étudiants pouvant en bénéficier. (Erasmus)
- > Un cadrage européen des diplômes
- > **La mise en place d'un véritable service public européen de l'enseignement supérieur.**

Orienter la société vers la formation et l'emploi, c'est bâtir des solidarités pour le long terme en anticipant la mutation des régimes économiques et sociaux. **C'est un nouveau contrat européen de reconstruction axé sur l'investissement humain dans la promotion des biens publics et la cohésion sociale, qui est nécessaire.**

**L'Europe doit anticiper les restructurations industrielles** : les mots clés sont anticipation et concertation, et les restructurations doivent s'appuyer sur le dialogue social, l'information, et la consultation des travailleurs, l'association de tous les acteurs: syndicats, élus locaux et nationaux, associations..., **car un véritable pacte économique et social est devenu nécessaire à l'échelle européenne.**

**Il est urgent de lutter contre les pratiques de dumping social et de concurrence déloyale à l'intérieur même du continent**, particulièrement dans le cadre de la mobilité et du détachement des travailleurs.

**Favoriser la mobilité professionnelle choisie est un élément clé pour la compétitivité et l'emploi** en Europe; il s'agit là d'un **défi majeur** pour le potentiel du marché unique et pour **l'émergence d'un véritable tissu social communautaire, avec garanties d'un haut niveau de qualité et de sécurité pour les travailleurs, les usagers, les consommateurs et les patients.** Un véritable socle commun de formations afin d'optimiser la reconnaissance des qualifications professionnelles, et améliorer la relation de confiance entre les Etats membres semble indispensable.

**La formation continue, les stages de formation professionnelle permettent d'anticiper des reconversions économiques.** Les stages doivent faire l'objet d'un contrat, sécurisant employeurs et employés, et validables dans les cursus professionnels.

La création d'une carte professionnelle européenne, comme véritable outil de citoyenneté européenne, apportera aussi un nouvel esprit de dynamisme et d'innovation pour une Europe en mouvement.

Les droits des travailleurs mobiles passe par la garantie d'une prise en compte adéquate de leurs cotisations retraite quel que soit leur parcours.

Ces dispositifs doivent permettre **la création d'un pacte européen sur les salaires, les conditions de travail, l'harmonisation des formations, afin de garantir le principe de salaire égal à travail égal et d'aboutir aux conditions de mise en place d'un salaire minimum européen garanti dans chaque État.**

## 2. Droits sociétaux

**L'Europe du progrès des droits : égalité homme-femme, lutte contre toutes les discriminations**

Redonner un sens au projet européen, c'est garantir les droits acquis et faire naître de nouveaux droits, de nouvelles protections face aux évolutions sociales et sociétales.

**Le principe de l'égalité hommes-femmes a été posé dès le traité de Rome mais jamais décliné dans les faits, il devient urgent d'appliquer :**

- > **Les programmes de lutte contre les écarts de rémunérations et pour la réduction de la pauvreté**
- > Les mesures pour la parité dans les instances politiques et les conseils d'administration des grandes entreprises, et celles pour le soutien de l'équilibre vie familiale/vie professionnelle
- > **La clause de l'européenne la plus favorisée** (harmonisation par le haut des droits des femmes au niveau européen)
- > **L'allongement du congé maternité et création d'un vrai congé paternité.**
- > Une stratégie coordonnée avec le PSE **pour réaffirmer clairement nos convictions quant aux droits à l'avortement et à la contraception.**

**De même nous devons proposer de renforcer les protections en faveur des handicapés** (et notamment des femmes handicapées) **et contre toutes les discriminations** fondées sur les origines, la religion, les convictions, l'orientation sexuelle, dans l'emploi, et dans toute la sphère sociale et culturelle. Une vigilance particulière s'impose pour le respect des droits LGBT.

**Il est impératif de faire aboutir la directive-cadre anti-discriminations** : ce sont nos valeurs, et la Charte des Droits fondamentaux doit s'imposer juridiquement aux Etats membres. La lutte contre les discriminations au niveau européen, c'est aussi **sacraliser un budget ambitieux et suffisant pour alimenter des outils indispensables comme le fonds social européen, le Plan européen d'aide aux plus démunis...** et toutes mesures d'accès aux services universel (santé, éducation, logement).

**Le Parti socialiste tient à réaffirmer le caractère intangible du droit d'asile comme droit fondamental. Nous devons promouvoir le régime d'asile européen** et permettre des conditions d'accueil digne et des procédures justes et équitables pour tout demandeur d'asile. Il est essentiel **d'harmoniser les systèmes nationaux et de réviser le règlement Dublin 2.** Face à la progression continue des crimes haineux motivés par le racisme, l'intolérance religieuse, la xénophobie, **l'Europe doit prendre de véritables engagements pour lutter contre l'intolérance** et toutes les formes de discriminations

**Dignité, respect, liberté, justice et solidarité, c'est notre vision de l'humanisme universel et un programme socialiste pour l'Europe.**